

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RESERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 20 AOÛT

BANQUET DES MAIRES

Treize mille maires ont mangé dimanche le rôt et la salade de la République. Cette mastication en commun excite un enthousiasme extraordinaire chez les officieux, comme si ces treize mille digestions devaient mettre fin à nos discordes. Beaucoup de gens se croient ainsi des droits sur ceux qui ont un jour accepté d'eux une invitation à dîner.

Il paraît, au surplus, qu'on tient pour une quantité négligeable les vingt-trois mille maires qui n'ont pas mangé.

Dans leur lyrisme, les poètes qui célèbrent les noces de Gamache municipales vont jusqu'à les comparer aux fêtes de la Fédération en 1790.

Grosse erreur, contre laquelle il importe de protester au nom de l'histoire et du bon sens.

Oui, elles furent sublimes, ces fêtes sur lesquelles Michelet a écrit des pages enflammées, inoubliables.

La Révolution apparaissait encore comme une aurore de justice et de bonté ; on oubliait involontairement le sang déjà versé ; il semblait que l'ère nouvelle allait s'ouvrir, fixant à jamais les droits et les devoirs de chacun, depuis le Roi jusqu'au plus modeste citoyen.

Où ! ce fut un beau jour. De quels soubres lendemains il fut suivi, chacun le sait, et le résultat définitif d'une épopée qui n'est pas close est encore trop incertain pour qu'on pèse, avec une impartialité suffisante, le mal et le bien que la Révolution nous a apportés à doses presque égales.

Cette fois, au surplus, les illusions que permettait la Fédération de 1790 ne sont pas admissibles. La Révolution, ses bienfaits et ses méfaits ne sont pas en cause d'une manière abstraite : il ne s'agit que de l'état de la France en 1889 et il faut bien avouer qu'il n'est pas très satisfaisant derrière le voile de plaisir, de joie nerveuse et bruyante, de rigolade, pour tout dire en un mot, que l'Exposition a tendu entre nous et la réalité.

Cette réalité, c'est un pays divisé jusqu'aux moelles, incapable, à ce qu'on peut craindre, de réaliser les deux seules solutions raisonnables : restauration de la monarchie ou installation définitive d'une République acceptable et acceptée par les honnêtes gens de tous les partis ; la réalité, c'est une politique épuisant toutes les ressources du mensonge, se renvoyant les plus infâmes accusations, appelant à son aide les raffinements de la haine la plus acérée et les combinaisons du machiavélisme le plus noir... Et encore je ne parle pas des haines de classe à classe !...

Je sais bien que finalement tout s'arrangera à peu près, mais notre état politique et social n'est vraiment pas tel que le banquet des treize mille suffise à consoler les philosophes ou à rassurer les pessimistes. (Figaro.)

Voici les principaux détails du banquet :
Dimanche, M. Carnot est arrivé au Palais de l'Industrie à 7 heures.

Tous les convives se sont levés et ont acclamé le Président.

Le banquet a commencé aussitôt.

M. Carnot avait à ses côtés MM. Chautemps, Poubelle, Le Royer, les ministres, les directeurs de l'Exposition, le préfet de police, les généraux Saussier, Brugère, etc.

Le repas s'achève sans le moindre incident, les convives mangent de bon appétit tout en lisant le discours de M. Carnot, dont 13,000 exemplaires ont été distribués.

Au dessert, la réunion prend un caractère plus intime, on se porte mutuellement des toasts, on fraternise entre départements. M. Chautemps prononce un discours, il boit à M. Carnot, aux maires présents et aux maires absents.

M. Carnot, répondant à M. Chautemps, dit que la fête est une manifestation de solidarité nationale ; la France a tout à gagner dans les visites des peuples ; ses hôtes peuvent constater que la République a permis au peuple français de reprendre son rang dans le monde, de garantir son indépendance et de préparer le progrès que doit viser une démocratie laborieuse. Parlant de l'Exposition, M. Carnot dit que les étrangers venus ont contribué par leurs sympathies à la splendeur de l'œuvre que les étrangers ont appelée le plus grand monument pacifique de l'Europe, par sa nature et par les manifestations qu'elle fait naître partout en faveur de notre pays.

Il ajoute que la République est devenue la France même et qu'elle saura apaiser toutes les divisions néfastes. Ce discours est chaleureusement acclamé.

Après le discours, M. Carnot est descendu avec l'intention de faire le tour des tables : tous les maires se sont précipités au devant de lui, l'acclamant avec enthousiasme.

M. Carnot a été obligé de renoncer à son projet.

Il s'est placé sur l'estrade devant laquelle tous les maires ont défilé en criant : Vive la République ! Vive M. Carnot ! agitant leurs chapeaux et jetant sur M. Carnot des fleurs qui avaient servi à l'ornementation de la salle.

Le défilé a duré quarante minutes, puis M. Carnot est remonté en voiture et rentré à l'Élysée à dix heures. Les maires se sont dispersés, beaucoup se sont rendus au Champ-de-Mars.

INFORMATIONS

UNE ADRESSE ORIGINALE

A la fin du banquet de dimanche soir, M. Andrieux, notaire, maire de Craponne (Haute-Loire), a fait tenir à M. Carnot l'adresse suivante, qui mérite d'être reproduite en raison de sa forme extraordinaire :

« Les maires de la Haute-Loire présents au banquet proposent, comme consécration de la réunion des maires de France, que, s'inspirant des sentiments qui ont dicté le serment du Jeu de Paume, les maires présents à Paris veulent bien prêter serment de servir, aimer et défendre la République. »

LE JUGEMENT

Le Daily Telegraph n'est pas indulgent pour le gouvernement et le Sénat :

« En vain le général Boulanger protesta que la somme de 120,000 fr. avait été employée pour des secours aux veuves et orphelins, dont il possédait les reçus, la Haute Cour n'a seulement pas pris le temps de les examiner ni même d'attendre les répliques.

» Son opinion était déjà faite, et la sentence prononcée était évidemment arrêtée d'avance, quand même elle eût été justifiée par l'évidence contraire.

» La première considération qui doit d'abord frapper les observateurs est que le corps qui a voulu mettre ainsi fin au boulangisme et à la carrière politique de son chef était condamné d'avance par lui, car une partie du programme du général comprenait la suppression du Sénat.

» Celui-ci ayant en ce moment les chances pour lui, en a profité autant qu'il a pu, ce qui est toujours naturel dans les luttes pour l'existence.

» Cependant, ils n'en ont pas fini aussi aisément qu'ils le croient, et pour le moment nous ne pouvons pas voir ce que les sénateurs ont fait de plus que de prouver que le général Boulanger avait été bien avisé lorsqu'il quitta la France pour la Belgique et pris ensuite refuge dans notre pays.

» Il est clair qu'aucune pitié ne lui aurait été accordée, s'il était resté à Paris pour braver ses accusateurs et se défendre contre leurs accusations accumulées.

» Il aurait été arrêté, emprisonné, jugé et condamné et, jusqu'à ce que Paris se soit levé pour protester et balayer le gouvernement, en souvenir de la commémoration de la Révolution, le général serait interné dans une forteresse. »

ENCORE UNE ÉPIDÉMIE DANS L'ARMÉE

Saint-Mihiel, 19 août.

Le 6^e régiment de chasseurs à cheval, ainsi que l'artillerie, ont quitté Saint-Mihiel.

Ce départ est occasionné par une épidémie qui règne dans les casernes occupées par ces troupes.

Les chasseurs et l'artillerie sont dirigés sur Toul.

Une grande partie des hommes en convalescence sont renvoyés dans leurs familles.

On assure, malgré les efforts que fait l'administration pour que la vérité ne soit pas connue, qu'il s'agit de fournitures de viande pourries ou trichinées.

On enterre aujourd'hui à Paris M. Jacques Damala, le mari de M^{lle} Sarah Bernhardt, mort subitement dimanche matin, dans l'hôtel du boulevard Péreire, qu'il habitait avec sa femme.

L'ÉPARGNE A LA CAMPAGNE

L'épargne a toujours été considérée à bon droit par les moralistes comme un des devoirs sociaux les plus nobles et les plus efficaces. Les plus nobles, puisqu'elle est la condition

essentielle de l'indépendance de la volonté et la sauvegarde de la dignité ; les plus efficaces, puisqu'elle est la garantie d'une vie sobre et rangée, et, en outre, un préservatif contre les utopies sociales. Au point de vue religieux et personnel, l'épargne est la source de mérites abondants : elle comporte, en effet, bien des privations et implique même une énergie peu commune. Un chef de famille dont le salaire suffit à grand-peine pour son entretien et pour celui de sa femme et de ses enfants, fait montre d'une force de caractère admirable quand il économise, afin de parer aux éventualités du chômage, de la maladie, et de se ménager des secours pour sa vieillesse, car cet homme doit non seulement se prémunir contre ses propres défaillances, il doit encore triompher des railleries de son entourage. N'a-t-il pas, de plus en plus, à se défendre contre les entraînements de la foule qui se porte partout où le plaisir l'appelle ; contre les excitations même de ses gouvernants ? Cette Exposition universelle, par exemple, qui fait tourner les têtes, n'est-elle pas de nature à ébranler les âmes les mieux trempées ?

Ainsi, l'épargne est un devoir important, et, de plus, difficile à remplir : elle mérite, à ce double égard, une étude de notre part. Nous nous occupons exclusivement ici de l'épargne à la campagne. L'agriculteur, en effet, a droit à toutes nos préférences, à cause de la fonction sociale qu'il remplit, sans doute ; également encore, à cause du délaissement où le Parlement français le tient, et des mépris dont il est l'objet, depuis que le paysan est devenu le thème favori des romanciers qui, de Flaubert à Zola, se sont attachés à le couvrir de ridicule.

**

La forme la plus répandue, encore aujourd'hui, de l'emploi des économies à la campagne, est la terre : c'est elle qui est l'objet de toutes les convoitises. Cela tient à plusieurs causes. Le sol est la richesse qui se trouve le plus à l'abri des fluctuations de la politique ; il est ensuite pour le laboureur le moyen d'employer ses bras et son activité de la manière la plus fructueuse, et aussi la plus attrayante, car l'homme des champs tient à la terre par les liens les plus intimes. Enfin, la propriété foncière lui procure une satisfaction des plus enviées : celle de paraître riche aux yeux de ses congénères, et de procurer à ses enfants, à l'époque de leur mariage, une situation plus avantageuse. Le sentiment qui entraîne les habitants de la campagne vers l'acquisition de la terre est louable, et c'est pour eux, ainsi que pour la société, le meilleur usage de leur épargne. La condition matérielle et morale du paysan est améliorée de cette manière. Il développe chez lui un bien-être qui le rehausse à ses propres yeux, et qui lui permet en outre de donner à son fils et à sa fille une éducation plus soignée que celle qu'il a reçue. Ces derniers contractent, à l'exemple du père, un esprit d'économie et de prévoyance, avec des habitudes de tempérance qui les éloignent des satisfactions malsaines, communes aux habitants des villes ; enfin, ce qui est non moins précieux, les uns et les autres sont retenus au sol par des attaches indestructibles.

Toutefois, ce système de placement, quel que bon qu'il soit, ne doit pas être préconisé à l'aveugle, car il entraîne plus d'un inconvénient. L'ambition d'acquiescer pousse quelquefois le villageois à acheter au-delà de ses ressources; il a recours alors à des emprunts. Cette charge nouvelle ne tarde pas à le ruiner. Nombre de liquidations qui se sont faites en Vendée depuis quelques années n'ont pas eu d'autre origine. Il serait de plus à désirer que l'acquéreur cultivât lui-même sa propriété. De cela, nous donnerons un double motif:

Le premier, c'est que l'homme en général, et tout particulièrement, l'homme des champs, prend beaucoup plus de soin des choses qui lui appartiennent en propre que de celles des autres. Cette vérité d'expérience avait été constatée, depuis de longues années déjà, par Arthur Young: « Donnez à un individu la possession assurée d'un rocher battu par les vents, et il le transformera en jardin; donnez lui un jardin, avec un bail de neuf ans, et il le transformera en désert. »

La seconde raison, c'est que le *paysan propriétaire* succombe toujours nécessairement à la tentation d'affermir son bien personnel au-delà du taux normal. Un fermier qui donne à son maître cinquante francs de l'hectare, en exige, à son tour, soixante et soixante-dix pour des terres d'une valeur égale lui appartenant. Que résulte-t-il de là? c'est que, au bout d'un certain laps de temps, le prix de fermage, dans une contrée, s'élève à tel point qu'il est impossible de trouver de bons fermiers toujours solvables. C'est la ruine du pays. Ainsi, encourager le cultivateur à employer ses économies dans l'acquisition du sol est une chose bonne en soi, mais il faut le faire avec un certain tempérament.

Le deuxième mode d'emploi de l'épargne consiste en l'achat de valeurs mobilières. Au commencement de ce siècle, les institutions de prévoyance populaire n'étaient guère connues des villageois. Maintenant, il n'est pas rare de rencontrer des paysans qui possèdent, relégués dans un coin de l'armoire au linge, entre deux paires de draps, des titres de rentes sur l'Etat, sur la ville de Paris et des obligations de chemins de fer. Toutefois, ce que le cultivateur paraît accueillir avec préférence, ce sont les livrets de caisse d'épargne. Il est facile de s'en rendre compte d'après les statistiques. Le département de Maine-et-Loire, en particulier, n'est pas en retard sous ce rapport, et, sauf la caisse d'épargne de Cholet, les autres figurent honorablement sur la liste des caisses d'épargne françaises pour le nombre et pour l'importance de leurs dépôts. Il semblerait que le paysan vendéen adoptât plus volontiers le prêt sur hypothèque ou sur simple billet, tandis que le fermier des bords de la Loire voudrait donner sa confiance aux adminis-

trateurs des caisses d'épargne. En effet, Saumur, Longué, Beaufort, Beaufort surtout, offrent une moyenne très élevée de placements. Que faut-il penser de ce système d'achat de valeurs mobilières comme placement de l'épargne? A tout prendre, il nous paraît inférieur à celui de l'achat des valeurs immobilières? Il est à craindre, en effet, que le paysan ne se laisse entraîner par le désir de posséder et de s'enrichir en peu de temps, dans des spéculations qui nuisent, sinon à son honneur, du moins à sa fortune.

ÉTRANGER

D'après certaines dépêches de Berlin, que publie le *Matin*, le bruit court que la triple alliance serait disposée, comme représailles à l'égard de la Russie, à reconnaître le prince Ferdinand de Bulgarie.

En ce qui concerne les conférences militaires qui ont eu lieu entre le comte de Waldsee, le baron Beck, chef d'état-major autrichien, et les hautes personnalités militaires qui l'accompagnaient, on y a arrêté, paraît-il, les modifications à apporter aux plans primitifs de mobilisation et de concentration devenus caducs par suite de la convention militaire avec l'Italie.

Envisageant la perspective d'une double guerre, aussi bien à l'Est qu'à l'Ouest, la coopération de l'armée autrichienne aurait été réglée comme suit: un corps autrichien opérerait sa jonction avec le contingent bavarois et occuperait la vallée du Danube que le général Waldsee a inspectée minutieusement avec l'état-major en juin dernier. Selon les circonstances, ce corps prendrait l'offensive ou garderait la défensive en appuyant sa base d'opérations sur la place forte d'Ulm.

En retour, l'Allemagne s'engage, en attendant que l'Autriche puisse augmenter ses troupes en Galicie, à renforcer le corps de Silésie, surtout en cavalerie légère.

A Berlin, la presse considère la réponse évasive du gouvernement anglais à l'interpellation Labouchère comme une confirmation que l'Angleterre, tout en se réservant sa liberté d'action, a promis son concours à la triple alliance dans le cas de certaines éventualités. L'intervention armée de l'Angleterre serait même réglée par un traité secret.

La situation est si particulièrement tendue qu'il importe de bien réfléchir à tout ce qui se trame en ce moment, sans que notre diplomatie déconsidérée puisse rien tenter.

GUILLAUME II EN ALSACE

Le programme de la visite de l'empereur et de l'impératrice d'Allemagne a été fixé de la manière suivante:

Aujourd'hui 20 août, à 4 h. 1/2 de l'après-midi, arrivée et réception officielle à la gare. Les étudiants, les associations, 400 jeunes filles en costume alsacien et les 20 maires les plus âgés de chaque arrondissement formeront la haie de la gare au palais impérial; au palais, l'empereur recevra les autorités.

Demain 21, revue de la garnison de Strasbourg, renforcée par quelques régiments venus du dehors; le soir, fête offerte à l'empereur et à l'impératrice à l'hôtel de ville.

Jedi 22, dans la matinée, exercices militaires; dans l'après-midi, lunch ou dîner chez le gouverneur; le soir, hommage des associations allemandes de l'Alsace et de la Lorraine à l'empereur et à l'impératrice.

Il va sans dire que ce sont les Allemands immigrés, et non des Alsaciens indigènes, qui figureront dans ces fêtes et ces cortèges.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

LE CARROUSEL

Le mauvais temps, qui a commencé si malencontreusement dimanche au milieu de la première réunion des courses, a continué toute la nuit de dimanche à lundi et hier une bonne partie de la journée. On se désespérait pour le carrousel; les nombreux étrangers qui circulaient dans les rues donnaient sur leur visage des témoignages non équivoques de leur complet désappointement. Mais quelque fée favorable veillait sur eux. Vers deux heures, la pluie a fait trêve, de pâles rayons de soleil ont même traversé la nue.

Aux grilles de l'École de cavalerie, c'était un hourrah général, car la foule n'avait pas reculé devant les ondées. Depuis midi, la cohue était aussi grande que les années précédentes.

A trois heures, nouvelle pluie de courte durée. C'était l'arrière-garde. Bientôt l'azur du ciel s'est montré et le soleil a lui assez pour faire rayonner tous les visages et rendre plus étincelant les brillants uniformes de nos officiers de cavalerie.

Inutile de dire que pas une mince petite place des banquettes n'est restée inoccupée et les toilettes des dames étaient toujours fraîches et élégantes. On ne se serait pas douté que dames et toilettes avaient tant souffert la veille aux courses. Souhaitons que tous ces malheurs de dimanche aient été réparés par nos magasins de nouveautés. Nous les savons assez largement montés en confections du style le plus pur parisien pour les croire capables d'avoir fait face à cette circonstance exceptionnelle. Ils ont bien mérité de toutes les dames qui ornaient si brillamment les tribunes d'honneur.

Mais revenons au carrousel lui-même. Faut-il signaler cette admiration universelle qui se manifeste sur tout le pourtour de la carrière pour ces manœuvres de cavalerie que commande M. le chef d'escadron Odent, instructeur en chef d'exercices militaires? Quel ensemble dans les mouvements, quelle précision! Comme les *attaques* des cercles, de flancs, la croix de Malte ont été habilement conduites et exécutées! Quelle saisissante impression vous laisse la charge exécutée dans la carrière par la cavalerie légère!

La deuxième partie du carrousel n'est pas moins intéressante.

Ce sont les officiers qui donnent la mesure de ce qu'ils ont acquis de science dans le travail individuel, de connaissances et d'expérience en équitation.

Les courses spéciales, qui obtiennent toujours un si grand succès, ont captivé plus particulièrement le public. Les *ex-aequo* étaient nombreux et il a fallu des reprises multipliées pour gagner glorieusement le prix.

Le vainqueur des bagues a été M. Depret, lieutenant au 2^e cuirassiers.

L'heureux des têtes, M. de Viry, officier-élève.

Le plus habile pour le javalot, M. Meauzé, lieutenant au 31^e d'artillerie.

Les quadrilles, dirigées par M. le commandant de Piolant, ont manœuvré avec leur précision, leur élégance habituelles, aux applaudissements du public. Après chacun des grands mouvements d'ensemble, a eu lieu, comme intermède, d'abord une reprise des écuyers, puis celle des sauteurs. C'était occasion de nouveaux applaudissements, de nouveaux témoignages d'admiration de la part d'une foule électrisée par les bravos des vrais connaisseurs, des hommes compétents, témoins enthousiastes des succès des jeunes officiers de Saumur.

Chaque reprise était annoncée par un coup de canon, et pour les charges de petite guerre, le canon et les revolvers mêlaient leurs détonations et animaient les chevaux. L'effet n'était que plus saisissant.

Le dernier succès a été le saut des haies qui a terminé la fête. Le commandant de Piolant, entouré de trente-deux de ses élèves, a conduit la reprise avec beaucoup de brio. Tous ont fait preuve en cet exercice final de qualités hippiques incontestables et d'une solidité que n'ébranle pas la fatigue, bien naturelle cependant, à la suite d'une si longue séance de manœuvres.

Tous ces jeunes gens peuvent rentrer dans leurs régiments. Ils seront toujours des modèles pour leurs frères d'armes et de parfaits instructeurs pour les hommes qui leur seront confiés pour suivre leurs cours d'équitation.

Comme les années précédentes, la Musique du 43^e de ligne est venue rehausser de son concours le carrousel. Les artistes que dirige

LE CŒUR ET L'HONNEUR

Par Léon LECONTE

DEUXIÈME PARTIE

V. — SUITE DU JOURNAL

(Suite)

Cette nouvelle m'explique la réponse de miss Polly. Il était à supposer que la jeune fille avait pu me soupçonner de songer à fuir avec Lieschen, étant admis mon prétendu amour pour cette dernière.

D'un autre côté, je ne pouvais penser, sans émotion, au ton irrité de la volontaire Polly, lorsqu'elle m'avait dit, répondant à l'annonce de mon départ:

— Je vous le défends!

Pourquoi cette défense?... Pourquoi aussi cette prière de l'accompagner, seul, dans sa promenade à Vernay!

Mille idées confuses s'agitaient dans mon esprit, et je ne prêtai plus qu'une attention distraite à la conversation du bon major, lorsque nous arrivâmes au hameau de Clémentiat.

Demain, nous partons pour Montmerle.

Provisoirement, je renonce aux promenades matinales.

Belleville-sur-Saône, 20 août.

La joie est revenue dans mon entourage. L'honnête Tim, rassuré par le major, m'a rendu son franc sourire, et accepte maintenant tous les cigares que je veux lui offrir.

M. Macdowall n'a pas été enchanté de Montmerle et de son île. Actuellement, nous sommes installés à Belleville, mais, demain matin, nous traverserons la Saône, et visiterons Guéreins qui est, paraît-il, un village très pittoresque, assis au bord de la rivière. Le major, si c'est possible, désire se livrer au plaisir de la pêche à la ligne, et nous l'accompagnerons. A ce qu'on nous affirme, les brochets, les perches, les tanches, les anguilles, les lamproies, etc., ne manquent pas ici. Nous verrons bien!...

Miss Polly est toute joyeuse à la nouvelle de ce divertissement. J'en suis heureux pour elle, car depuis quelques jours, sans être triste, elle m'a semblé plus sérieuse, plus pensive que de coutume...

Qu'a-t-elle donc?...

Quant à Lieschen, toujours le même sourire

et la même face impénétrable... Du carmin sur du marbre.

Guéreins, 22 août.

Notre promenade de ce matin, sur la Saône, a été marquée par un incident dramatique.

M. Macdowall et Tim pêchaient sur la berge. (Nous étions alors près de l'endroit dit *les Rivaux*.) Lieschen lisait, assise dans le gazon... Miss Polly et moi, gagnions en bateau le bord opposé, tout en pêchant... Tout à coup, j'entends un cri terrible... Je me retournai, — car Polly et moi nous nous tournions le dos en ce moment, — et je n'aperçus plus la jeune fille... Par suite d'un faux mouvement sans doute, elle venait de disparaître sous l'eau profonde, dont la surface gardait de grands cercles concentriques à l'endroit de la chute qu'ils dénonçaient.

Je suis bon nageur. En une seconde, je me débarrassai de mon paletot, et plongeai. Je fus assez heureux pour saisir la pauvre Polly et la ramener à la surface... Malheureusement, notre canot s'était éloigné, emporté par le courant de la rivière; d'autre part, la jeune fille se cramponnait à moi et paralysait mes efforts. Nous étions sur le point de nous noyer tous les deux...

Je poussai un appel formidable auquel répondit une voix rude, mais qui me parut douce comme un concert céleste, celle de Tim Snare.

— Courage! courage! criait-il en anglais, courage, M. Merris, je suis à vous!

Il avait pris place dans un autre canot, et faisait force de rames de notre côté... Arriverait-il assez tôt?...

Déjà je me sentais enfoncer, sans lâcher mon précieux fardeau, quand une main me saisit par le bras...

Il était temps.

Grâce à Tim Snare, je réussis à monter dans le bateau, tenant toujours la jeune fille.

En se sentant instinctivement hors de danger, Polly rouvrit les yeux, qu'elle avait tenus fermés jusque là, me reconnut, me serra dans ses bras et s'évanouit...

On devine la joie de Macdowall, lorsque nous lui ramenâmes sa nièce. Le bon major sauta à mon cou et m'embrassa à m'étouffer, les larmes aux yeux.

Miss Polly fut déposée dans une maison voisine, en attendant le retour de Tim qui était parti en toute hâte, à Guéreins, chercher la voiture et des vêtements secs.

avec tant de talent et plein succès leur jeune chef M. Rouveirois ont été écoutés avec un véritable plaisir par les amateurs à proximité de leur tribune. Le brouhaha de la foule, le cliquetis des armes et le bruit des quadrilles ne permettaient pas à toutes les tribunes de jouir de leur excellente harmonie. Mais, dimanche, les amateurs, ainsi que nous l'avons constaté hier, avaient été à même de les applaudir pendant leur concert dans le Square du théâtre.

Hier soir, le ciel le permettant, le Square du théâtre a été illuminé et de la façon la plus brillante. Certains même ne parlaient rien moins que d'illuminations féeriques. C'est peut-être un peu forcer la note, mais rendons justice au bon goût qui a tracé ces guirlandes de feu. Elles produisaient un fort bel effet.

La Musique municipale a pris sa place habituelle et a donné le concert annoncé.

Il y avait foule autour de nos jeunes exécutants, et les bravos ne leur faisaient pas défaut. La foule s'est ensuite portée au théâtre, où la troupe de M. Lusset donnait une représentation de *Martyre*, drame en 5 actes de M. d'Ennery.

Pour la sortie, le temps était redevenu mauvais, et bientôt le vent s'est mis à souffler avec violence, parfois accompagné de pluie.

Cette tempête a régné jusqu'à ce matin 8 heures. Pendant la nuit, la colonne qui était disposée pour recevoir la *Tour Eiffel*, la principale pièce du feu d'artifice, a été cassée. Cette partie du programme de nos fêtes semble fortement compromise.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

SAUMUR. — M. de la Selle a été élu président; M. Bouju, vice-président, et M. Couscher, secrétaire.

Les vœux ayant quelque importance qu'ait formulés le Conseil sont les suivants :

Vœu en faveur de la prompte construction d'un pont sur la Loire près de Montsoreau, conformément au projet rédigé par MM. les ingénieurs.

Vœu tendant à ce que les chanvres étrangers soient frappés d'une taxe plus élevée à leur entrée en France.

Vœu du sectionnement électoral de la ville de Saumur. Une pétition dans ce sens a été adressée au Conseil général. M. Richard demande que le Conseil d'arrondissement émette à ce sujet un avis favorable. Accepté.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

La Compagnie d'Orléans a l'honneur d'informer le public que les billets aller et retour réduits de 25 0/0 délivrés à la gare de Saumur pour Paris, aux conditions du tarif spécial A, n° 9, auront, jusqu'à la clôture de l'Exposition,

Pendant ce temps, je réussis à ramener à la rive notre premier canot, où se trouvait mon paletot...

Miss Polly a été transportée à Guérens où, grâce à nos soins, elle est maintenant aussi bien que possible.

Lieschen, qui a beaucoup pleuré lors de l'accident, veille sur sa jeune maîtresse avec un dévouement vraiment maternel. Décidément, c'est une bonne fille!

Bourg, 27 août.

Nous sommes de nouveau à Bourg, après avoir visité rapidement Peyzieux, Saint-Etienne-de-Chalaronne, Dompierre, Abbergement, Sullignat, Neuville, Chanoz village haut perché d'où l'on découvre un très joli panorama, Chaveyriat, où nous admirons l'ancien château de Brosses, récemment restauré, et enfin Montracol, où je fais, cette fois encore, à mes compagnons, les honneurs de mon logis, avec infiniment de plaisir. Le 24 août au soir, nous couchions dans la capitale de la Bresse.

Polly ne s'est plus ressentie de son bain froid. Dès le lendemain matin, elle était sur pied comme si rien ne s'était passé.

Ce matin, pendant que le major dormait

une durée de validité de huit jours *non compris les jours de départ et d'arrivée*.

Si le délai de validité du billet expire un dimanche ou un jour de fête, ce délai est augmenté de 24 heures. Si le jour où expire le délai de validité est un dimanche suivi d'un jour de fête ou un jour de fête suivi d'un dimanche, ce délai est augmenté de 48 heures.

La durée de validité de ces billets pourra, à deux reprises, être prolongée de moitié (les fractions de jour comptant pour un jour), moyennant le paiement, pour chaque prolongation, d'un supplément égal à 10 0/0 du prix du billet d'aller et retour. La demande de prolongation devra être faite et le supplément payé avant l'expiration de la durée de validité, en tenant compte, s'il y a lieu, de la prolongation déjà payée. Ces formalités pourront être remplies soit à la gare de départ, soit à la gare de Paris (Orléans).

PUBLICATIONS DE MARIAGE

Jules Lamy, employé de commerce, de Saumur, et Marie-Anne Huchon, sans profession, de Varades (Loire-Inférieure).

Jules Chamby, peintre en voitures, et Augustine Lecoq (veuve), sans profession, tous deux de Saumur.

Charles Guiocheau (veuf), et Augustine Osant, blanchisseurs, tous deux de Saumur.

LE DOYEN DES MAIRES

On écrit de la Fosse-de-Tigné, arrondissement de Saumur, à la *Petite France* :

« Vous avez signalé, comme doyen des maires de France, M. Simon, maire dans Seine-et-Marne.

» Permettez-moi de revendiquer à plus juste titre la désignation de doyen des maires pour M. Doussain, maire de la commune de la Fosse-de-Tigné (Maine-et-Loire), qui a également accepté l'invitation au banquet.

» M. Doussain, âgé de 80 ans, est conseiller municipal de sa commune depuis 1825; il avait alors seize ans.

» Donc il a obtenu les suffrages de ses concitoyens pendant soixante-quatre longues années, sans interruption, les quarante-deux dernières années comme maire. »

VOLONTARIAT D'UN AN

L'inscription des jeunes gens pour le volontariat d'un an, qui s'est terminée cette semaine, a permis de constater les résultats suivants : 2,500 bacheliers, admis de droit comme volontaires d'un an, seront incorporés, à condition toutefois de satisfaire à l'examen d'aptitude physique; 4,000 jeunes gens non bacheliers se sont fait inscrire pour les examens professionnels. De sorte que, à la suite des épreuves orales que les uns auront à subir et des éliminations dont les autres seront l'objet pour rai-

encore, elle m'a demandé mon bras pour aller prendre le frais sur le plateau du Bel-Air, où se trouvent l'Ecole normale et la Gendarmerie, et d'où la vue s'étend magnifiquement à l'est et au sud-ouest... Nous avons fait une promenade charmante jusqu'au déjeuner. — En vérité, la liberté anglaise a son bon côté!

Pendant toute la journée, suivant son habitude du reste, le digne major a été d'une gaieté étourdissante... Au dîner, il s'est même un peu grisé, je crois, et a voulu nous raconter ses campagnes.

Polly lui a fermé la bouche avec un cigare...

(A suivre.)

CAISSE D'ÉPARGNE DE SAUMUR

Séance du 18 Août 1889.

Versements de 67 déposants (17 nouveaux), 21,758 fr. 35 c.

Remboursements, 20,052 fr. 77.

La Caisse paie 3 fr. 75 pour cent.

Les Percepteurs des contributions directes de l'arrondissement de Saumur sont autorisés à recevoir et à payer pour le compte de la Caisse d'épargne de Saumur.

son de santé, l'on peut estimer à 6,000 le nombre des derniers volontaires d'un an.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT D'ANGERS

Le Conseil, sur la proposition de M. de Pionlant, a exprimé le vœu que les vigneron de Maine-et-Loire puissent introduire dans le département, sous le contrôle du Service des Eaux et Forêts chargé des cultures de vignes de l'Etat dans la Charente-Inférieure, tous plants américains provenant des terrains qu'il désigne, et qui sont officiellement reconnus comme indemnes du fléau.

A sa session d'avril dernier, le Conseil général a décidé la création de quatre pépinières de chacune un hectare à un hectare et demi de superficie, pour l'étude des cépages américains.

Il va être incessamment procédé au choix des espèces qui vont être mises en expérience.

DISPARITION A LA FLÈCHE

Le public parle beaucoup de la disparition d'un marchand de vaches, parti vendredi dernier pour aller à la foire de Noyen. Il avait pris une forte somme. En quittant La Flèche on l'avait vu accompagné d'un individu qui, malgré de nombreux témoins, prétend aujourd'hui ne l'avoir suivi. L'affaire en est là; une enquête très sérieuse se poursuit.

UNE ÉCOLE DE NOTARIAT A ANGERS

Nous apprenons qu'une Ecole spéciale de notariat vient d'être fondée à Angers sous le patronage de la Chambre des notaires. Messieurs les notaires d'Angers ont eu là une heureuse idée. Cette Ecole permettra aux jeunes gens qui se destinent au notariat d'acquérir les connaissances professionnelles qui leur sont indispensables.

Le notariat est à peu près la seule profession pour laquelle on n'exige aucune condition sérieuse de capacité, et pourtant le notariat est une science à part pour laquelle des études théoriques spéciales sont indispensables. L'Ecole d'Angers est organisée sur des bases qui lui garantissent un rapide succès.

A la tête se trouve une commission composée du président de la Chambre des notaires de l'arrondissement d'Angers et de deux notaires honoraires, MM. Bougère et Daburon, qui ont emporté dans leur retraite la réputation de juristes de grand savoir et de notaires imbus des traditions les plus élevées et les plus sévères de la profession.

La direction est confiée à l'expérience de M. Leproust, avocat à la Cour d'appel, qui a été pendant sept ans professeur à l'Ecole de notariat de Bordeaux. Les nombreux élèves qui ont suivi les cours de M. Leproust rendent hommage à la science de leur professeur et à la clarté de son enseignement.

Avec de tels éléments de succès et dans un pays où le notariat a déjà atteint un haut degré de perfection, la nouvelle Ecole ne peut manquer de parvenir à une grande prospérité et de rendre d'éminents services.

COURSES DE CHATELLERAULT

Les courses de Châtellerault auront lieu dimanche prochain 25 août, à 2 heures, sur l'hippodrome de None.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 19 août 1889.

Marché très animé et hausse accentuée sur nos rentes et sur les principales valeurs. Le 3 0/0 s'enlève à 85.57; le 4 1/2 0/0 cote 104.35.

Le Crédit Foncier est très demandé à 4,277.50 et 4,280. Le mouvement de hausse se dessine avec beaucoup de vigueur sur les obligations foncières et communales. Les foncières 1885 sont surtout recherchées en prévision du tirage du 5 septembre prochain.

La Société Générale passe à 455. L'augmentation de 14 millions qui figure dans le dernier bilan, au compte de chèques, est la preuve que la clientèle de la société va toujours en augmentant.

La Banque d'Escompte monte à 515. Les actions de la Banque de Paris et des

Pays-Bas sont en hausse très accentuée à 750.

Les Dépôts et Comptes courants sont à 595.

Le Crédit Lyonnais très bien tenu s'échange à 686.

Le Panama sans changement à 43.75.

L'action de la Tour Eiffel se relève rapidement à 815.

Les achats prennent chaque jour plus d'extension sur les Chemins Argentins recherchés à 438; on demande également à 400 l'obligation des Chemins de la province de Santa-Fé.

L'obligation des Chemins Economiques vaut 376.

INFORMATIONS FINANCIÈRES. — Le *Progrès financier*, un des plus anciens organes de la presse financière, est envoyé gratuitement, à titre d'essai, pendant deux mois, à toute personne qui en fait la demande à l'administration, place du Havre, à Paris, afin que chacun puisse juger la valeur de ses renseignements.

La cause de bien des maux!

Saint-Maurice-sur-Moselle (Vosges), le 28 mars 1889. — Depuis longtemps je souffrais d'une violente constipation; chaque jour, après mes repas, j'avais des étouffements et des étourdissements. Depuis que je fais usage de vos bonnes Pilules Suisses à 1 fr. 50 la boîte, tous ces maux ont disparu.

(Signature légalisée.) M^{me} TOUSSAINT.

ÉPICERIE CENTRALE

28 ET 30, RUE SAINT-JEAN, SAUMUR

EAU-DE-VIE BLANCHE POUR FRUITS, Faite avec des alcools extra-fin.

Marmande, 43 degrés 4.50 le litre.

Montpellier, 47 — 4.75 le litre.

Armagnac, 50 — 2 » le litre.

Verre compris.

CRÉDIT LYONNAIS

AGENCE D'ANGERS

Boulevard de Saumur, 30

TRAITE TOUTES LES OPÉRATIONS DE BANQUE ET DE TITRES, NOTAMMENT :

Escompte et Recouvrement du papier de Commerce sur la France et l'Étranger.

Ouverture de Crédits, de Comptes-Courants, de Comptes de Dépôts productifs d'intérêt.

Délivrance de Chèques, Mandats et Lettres de crédit sur tous pays.

Ordres de paiement par correspondance ou par télégraphe.

Achats de monnaies et billets étrangers.

Paiement immédiat et sans aucun frais de tous les Coupons.

Exécution des Ordres de Bourse, au comptant et à terme, à toutes les Bourses Françaises et Étrangères.

Avances sur titres français et étrangers.

Souscription sans frais à toutes les émissions.

Régularisation de titres, Renouvellement de feuilles de coupons, Versements et Libérations, Echanges de titres, Transferts et Conversions, Remboursements de tous titres Français et Étrangers sortis à un tirage, Productions aux familles, etc.

AVIS. — L'Agence possède, pour la garde des titres et objets précieux, une installation toute spéciale, offrant toutes les garanties possibles de sécurité.

L'Agence vérifie, sans prendre toutefois aucune responsabilité à cet égard, les listes de tirages pour les titres ainsi déposés, et en cas de sortie d'un des numéros, en avise de suite le déposant.

Les titres sont constamment à la disposition du déposant, qui peut les retirer à toute heure de la journée et sans avoir à prévenir d'avance.

GRANDE ENTREPRISE

DE VIDANGES INODORES

M. DUBOIS-RONCE, ENTREPRENEUR et ADJUDICATAIRE des vidanges inodores de la ville de Saumur, a l'honneur d'informer MM. les Propriétaires, qu'il fera une diminution sur l'adjudication acceptée par lui au-dessus de 4 mètres. — Prix : 5 francs.

S'adresser de suite au bureau de Police et exiger les registres de l'adjudicataire.

Il prévient également le public qu'il tiendra tous les ENGRAIS nécessaires pour cultures et vignobles, analysés et garantis, et aux prix les plus modérés. — Matières desséchées : 6 fr. le mètre cube.

S'adresser, pour les commandes de toutes sortes, à son domicile, au PONT-FOUCHARD.

M. DUBOIS-RONCE, Diplômé et Breveté, a obtenu 28 médailles or et argent dans divers concours, et vient de recevoir une Médaille d'Or, pour ses engrais, à l'Exposition de Paris 1889.

M. DUBOIS-RONCE se rend dans les châteaux et maisons bourgeoises des environs.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Études de M^e PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur, et de M^e MARCOMBRE, huissier à Saumur.

VENTE
AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
D'un Fonds de Commerce DE CHARCUTIER DES MARCHANDISES ET DU MOBILIER
Par suite de saisie-exécution

Le MERCREDI 21 Août 1889, à 4 heures du soir, et jours suivants s'il y a lieu, à Saumur, rue de la Tonnelle, dans une maison autrefois occupée par le sieur Jules Rochereau, charcutier,

Il sera vendu :

Jambons, saucissons de Lyon, terrines de foie gras, conserves de thon, haricots, champignons, petits pois, cornichons, truffes, etc. ;

Étal, couteaux, bureau, table, machine à broyer la viande, fourneau, étagères, comptoir, balances, appareils à gaz ;

Mobilier comprenant : bois de lits, armoire, commodes, tables, chaises, glaces, pendules, objets de literie, linge, vins de Bordeaux et autres, batterie de cuisine, vaisselle.

Le fonds de commerce et les outils et ustensiles du magasin pourront être adjugés en un seul lot.

Au comptant, plus 10 0/0.

Études de M^e BRUNET, notaire à Angers, et de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE à l'amiable
UNE MAISON

Comprenant : rez-de-chaussée, premier étage, deuxième étage, jardin et dépendances, à Saumur, rue de Poitiers, n° 37, avec façade sur le Champ-de-Foire.

S'adresser soit à M^e BRUNET, soit à M^e LE BARON, notaires. (653)

A VENDRE
A L'AMIABLE
LE CLOS
DU
Bois - Brard

Commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, près le Pont-Fouchard, COMPLANTÉ EN VIGNES,

Comprenant : maisons d'habitation et de jardinier, avec antichambre, salon, salle à manger, 10 chambres à coucher, cabinets de toilette, mansardes, greniers, cuisine, office, lingerie, buanderie, cave, cuve à vendange, remise, écurie, hangar et dépendances. S'adresser sur les lieux pour tous renseignements. (693)

A LOUER
Pour la Saint-Jean 1890.

Grande Maison
Rue de la Petite-Bilange, occupée par M. CHAUSSEPIED.

S'adresser à M. GAGNEUX, à Presles. (529)

MAISON
A LOUER PRÉSENTEMENT
AVEC COUR ET JARDIN

7, rue de la Grise.
S'adresser à M. PETIT-SALMON, rue de la Comédie. (595)

A VENDRE
Un superbe chien couchant
S'adresser à M. MOREAU-PELTIER, à Saint-Mathurin (Maine-et-Loire).

CIDRES
De Bretagne et de Normandie

CHANGEMENT de DOMICILE

M^{me} ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'on lui envoie des pommes à cidre des meilleures contrées de Bretagne et de Normandie.

Désormais, elle fera fabriquer elle-même le cidre qu'elle livre à la consommation.

On trouvera aussi des cidres de 1^{er} choix pour mettre en bouteilles.

S'adresser rue de Rouen, n° 21 bis.

GUÉRISON CERTAINE
et RADICALE
DE TOUTES LES
Affections de la Peau
DARTRES, ECZEMAS,
Psoriasis, Acné, etc.;
des **PLAIES** et
ULCÈRES VARIQUEUX
considérés comme incurables
par les Princes de la Science
Le traitement se dirige
entièrement sur l'usage d'un
produit des petites herbes,
qui, dès le deuxième jour, le produit
une amélioration sensible.
S'adresser à M. LERONHARD,
MÉDECIN SPÉCIALISTE,
41, rue St-Louis, à ANGERS (S.-M.).
CONSULTATIONS GRATUITES
par Correspondance

PHARMACIE A. CLOSIER
N° 19, rue Dacier (PLACE SAINT-PIERRE), en face la Caisse d'Épargne SAUMUR

Droguerie Médicinale et Vétérinaire. — Entrepôt des Eaux minérales naturelles Françaises et Étrangères. — Dépôt de toutes les Spécialités médicales.

Grand assortiment de Bandages se prêtant à tous les mouvements du corps et maintenant la hernie constamment réduite. — Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.

CABINET D'APPLICATION

On trouve, à la Pharmacie, un grand choix d'Articles en caoutchouc vulcanisé, en gomme noire et gomme anglaise blonde, de Bas contre les varices, de Ceintures en tous genres, de Biberons, d'Injecteurs et d'Irrigateurs.

PRIX MODÉRÉS

A SAINTE-GENEVIÈVE
10, rue du Marché-Noir, Saumur.

Tapisseries Artistiques
M^{me} CAMILLE NOEL a l'honneur d'informer les Dames de Saumur qu'elle vient d'ouvrir, 10, rue du Marché-Noir, un Magasin de Tapisseries où elles trouveront un grand choix de LAINES, SOIES, CANEVAS et tous les Articles s'y rattachant.
M^{me} NOEL se charge aussi de tous les DESSINS et TRAVAUX de TAPISSERIE et de BRODERIE qu'on voudra bien lui confier.

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE
Maison G. FISCHER, fondée en 1846,
PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR
PILLET-BERSOULLÉ, S^r
Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL,
fournisseur de l'École de cavalerie.

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion, de différents facteurs, à des prix **déiant toute concurrence.**
Harmoniums, Violons, Violoncelles, Boîtes à musique pour soirées, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.
500 Partitions et choix considérable de Musique classique et autre, pour les abonnés à la Lecture musicale.
Accords, Réparations, Échanges et Location de Pianos
La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés.
Un Atelier est spécialement affecté pour la remise à neuf des Pianos droits et à queue.

LEON FRESCO
CHIRURGIEN-DENTISTE
68, Quai de Limoges
SAUMUR
Prix Modérés
Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER -- GARES DE SAUMUR									
LIGNE DE L'ÉTAT									
PARIS -- SAUMUR -- BORDEAUX					BORDEAUX -- SAUMUR -- PARIS				
STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Omn. soir	STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Omn. soir
Paris			7 55	12 50	7 55	8 30	11 25		
Chartres	6 »		9 34	10 5	9 43	10 16	1 23		
Château-du-Loir	10 13		12 30	1 58	6 35	12 28	1 8	4 50	
Noyant-Méon	11 20			3 8	7 40	1 13		5 54	
Limiers-Bouton	11 29			3 17	7 49			6 4	
Vernantes	11 43			3 30	8 »			6 13	
Blou	11 54			3 41	8 10			6 23	
Vivv	12 2			3 49	8 17			6 31	
SAUMUR (Orl.)									
(arrivée)	12 15		1 41	4 2	8 29	1 48	2 22	6 42	
(départ)	12 23		1 47	4 14	8 34	1 54	2 28	6 53	
Nantilly (arrivée)	12 31			4 22	8 41			7	
SAUMUR (Etat)									
(arrivée)	12 41			4 34	8 51			7 11	
(départ)		8 31	10 37		4 11	8 30		6 50	
Nantilly (départ)		8 37	10 44		4 23	8 43		7 3	
Chacé-Varrains		8 48	10 52		4 29	8 49		7 9	
Brézé-Saint-Cyr		9 2	11 »		4 37	8 56		7 17	
Montreuil-Bellay		9 19	11 24	2 18	4 57	9 11	2 22	2 59	7 29
Thouars			11 57	2 45	5 33	9 37	2 44	3 28	8
Niort			3 58	4 30	8 42	4 31	5 20	10 32	
Saintes				6 30	11 52		6 12	7 53	2 3
Bordeaux				9 52	3 34		9	11 13	4 54
				soir	matin	soir	matin	matin	soir

LIGNE D'ORLÈANS									
NANTES -- ANGERS -- SAUMUR -- TOURS -- PARIS					PARIS -- TOURS -- SAUMUR -- ANGERS -- NANTES				
STATIONS	Direct mixte soir	Omn. mixte matin	Expr. mixte matin	Omn. mixte soir	STATIONS	Expr. soir	Omn. mixte matin	Omn. mixte soir	Direct mixte soir
Nantes	11 55	6 10	8 55	12 7	3 10	7 35			
Angers	2 19	6 30	10 29	12 2	2 57	5 35	9 35		
La Ménitrie	2 52	7 10	10 54	12 37	3 42	6 16	10 1		
Les Rosiers		7 19	11 2	12 46	3 52	6 25			
Saint-Clément		7 26		12 53	3 59	6 32			
Saint-Martin		7 33		12 59	4 7	6 39			
Saumur (arrivée)	3 22	7 46	11 18	1 11	4 20	6 52	10 24		
(départ)	3 27	7 52	11 21	1 15	4 31	7	10 30		
Varennes		8 5	11 32	1 27	4 45	7 13			
Port-Boulet	3 52	8 20	11 41	1 38	5 1	7 29	10 50		
Langeais	4 26	8 59	12 3	2 12	5 46	8 8	11 16		
Tours (arrivée)	5 5	9 42	12 46	2 51	6 35	8 51	11 48		
Paris (arrivée)	10 39		4 40		2 35	5 7			
	matin	matin	soir	soir	matin	soir	matin	soir	matin

SAUMUR -- PORT-BOULET -- CHINON					POITIERS -- MONTREUIL -- DOUÉ -- ANGERS					ANGERS -- DOUÉ -- MONTREUIL -- POITIERS				
STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Mixte soir	STATIONS	Mixte matin	Omn. soir	Mixte soir	STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. matin	Omn. soir	
Saumur	7 52	9 37	4 31	Chinon	7 41	4 34	9 5	Angers	4 40	8 26	11 4	4 13	7 42	
Port-Boulet	8 40	12 12	6 50	Port-Boulet	8 10	4 56	9 45	Martigné	6 4	8 57	11 54	1 37	8 12	
Chinon	9 4	12 50	7 14	Saumur	9 4	7 6	10 32	Doué	6 24	9 7	12 16	1 44	8 21	
								Baugé	6 30	9 7	12 16	1 44	8 21	
								le Vandelay	6 37	9 16	12 34	1 1	8 31	
								Montreuil (ar.)	6 46	9 26	12 48	2 1	8 41	
								(départ)	7 36		1 26	2 15	9 14	
								Montreuil (ar.)	8 24		4 14	3	10 13	
								(départ)	8 55		6 8	3 29	10 48	
								Loudun	10 33		10 40	5	12 16	
								Moncontour			soir	soir		
								Poitiers			soir	soir		

SAUMUR -- BOURGUEIL							
STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir
Saumur	7 52	12 23	4 31	Bourgueil	7 55	11 50	3 30
Port-Boulet	8 44	1 10	5 10	Port-Boulet	8 15	12	3 40
Bourgueil	8 54	1 20	5 20	Saumur	9 4	1 4	4 4